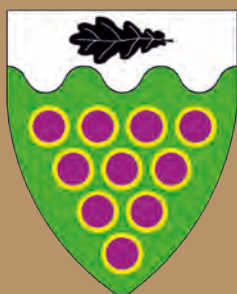


NAILLY



Infos 2025

Sommaire

Le mot du Maire	3
Les étapes de la vie	4
La vie municipale	5
Budget 2024	6-7
Informations pratiques	8
Les déchèteries	9
Espace végétal	10-11
Embellissons notre village	12
Rencontre avec les enfants	13
SPA de l'Yonne, refuge de Nailly	14
Bibliothèque municipale "Ernest Potin"	15
Le SIVOS de Courtois et Nailly	16-17
Le syndicat mixte de la fourrière du sénonais	20
L'école de musique, de danse et d'art dramatique	21
Le tympan de l'église	22 à 25
Le Centre de loisirs	26-27
Fêtes et commémorations	28 à 31
Le repas des aînés	32
Nailly et ses souvenirs	33
Accident de train à Nailly	33
Les associations du village	35 à 44
Tribune Ensemble et Autrement	47
Rappel des arrêtés	48
Formalités administratives	49
Animations 2025	50
Location de salles	51
Tennis Loisirs Nailly	51

Nailly 2025

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,
Chers Administrés,

C'est toujours avec le même plaisir que je viens entamer une nouvelle année avec vous et j'espère que ce « mot du Maire » vous apportera un court résumé de 2024 et les prévisions 2025.

Malheureusement c'est de nouveau dans une période où le monde traverse nombre de tensions, conflits, catastrophes climatiques... et le contexte inquiétant dans lequel se trouve actuellement notre pays que nous entamons cette année.

L'adoption du PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal) a été approuvée par le Conseil Communautaire le 12 avril à Chéroy après 5 années d'un travail riche en interventions, ayant abouti à un avis favorable de la Commission d'enquête publique.

En ce qui concerne les travaux :

Ont été réalisés : le Chemin du Mont-blanc, la reprise de voirie route des Chollets, le dérasement sur la route du Vau, de la rue du Puits de Gy et de la descente du faubourg de Paroy .

Il reste à réaliser l'assainissement pluvial de la rue du Château (les intempéries ont retardé les travaux).

Le terrassement pour la bache incendie, rue des Roseaux est fait. La réserve d'eau sera très prochainement installée (en espérant qu'elle ne serve jamais bien entendu !)

Le city stade est actuellement en finition et sera disponible à tous en début d'année. Son emplacement a dûment été réfléchi et l'ensemble sportif que nous avons à Nailly est envié par beaucoup de Communes alentours ! Le city sera inauguré dès le printemps. Un grand merci à M. Cédric MONTAGNE qui en fut l'initiateur et a suivi les travaux du début à la fin.

L'accueil du mercredi a été mis en place dès la rentrée scolaire. Cet accueil est totalement géré par la CCGB ce qui montre bien l'intégration de notre Commune dans l'Intercommunalité qui développe actuellement son projet de Territoire.

A ce propos, un questionnaire vous a, à tous, été adressé pour connaître et partager votre vision du territoire de demain. Les réponses à ce questionnaire sont actuellement en cours d'analyse et un retour vous sera fait.

En ce qui concerne l'eau potable, le contrat avec la SAUR étant terminé, il a été décidé que le SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) distribuera l'eau de son réseau auprès des habitants à travers sa régie Viv'Eau à partir du 1^{er} janvier 2025.

Pour tout renseignement :
www.VIV-eau.fr/informations-utiles.

Cette année 2025 nous travaillerons sur le projet de la Maison de Santé et surtout sur les travaux à réaliser pour accueillir de nouveaux praticiens. Comme vous avez dû le lire dans le compte-rendu du Conseil Municipal, la Commune est maintenant propriétaire des locaux de l'actuel cabinet médical .

Je connais les inquiétudes de beaucoup d'entre vous quant à leur suivi médical et une fois de plus, je tiens à vous rassurer : le Docteur HÉBRAS reste bien en activité pendant encore quelques années.

Notre projet est certes ambitieux mais nous le pensons réalisable et nécessaire.

Comme tous les 5 ans, en ce début d'année aura lieu le recensement de la population. Celui-ci débutera le Jeudi 16 janvier et ce jusqu'au 15 février.

A partir du 16 janvier, vous recevrez vos identifiants pour pouvoir répondre en ligne. Si cela vous pose problème, le recensement papier sera toujours possible.

Merci de privilégier le recensement en ligne ! et merci de réserver un accueil agréable à nos agents recenseurs : Mlle Jennifer MERAT et Mme Magaly LISBOA .

Je tiens à remercier l'ensemble des annonceurs qui contribuent largement à la parution de ce journal ainsi que les membres de la commission Communication qui ont œuvré pour la parution de ce journal.

Si j'ai commencé mon propos sur une note un peu grave, je souhaite le terminer sur une note plus optimiste en rappelant l'émotion, la joie, les messages sur la différence transmis à travers les jeux olympiques et paralympiques. Cela prouve que nous pouvons encore être solidaires et heureux de donner et de recevoir.

Mon équipe se joint à moi pour souhaiter à tous une merveilleuse année 2025, pleine de réussite, de joie et de bonheur.

Florence BARDOT
et l'équipe de « L'Avenir avec vous »

Les étapes de la vie

arrêté au 02/12/2024



Naissances

- DIRKI Saif09/12/2023
- JEUILLY Loucya21/12/2023
- BEN GHAFAR LEPEU Lyla07/01/2024
- KACI Tanina26/01
- ZAHY Riyad04/04
- COUDEVILLE Hugo19/04
- PATUROT Camille01/05
- HOARAU MOUGEL Lorys12/07
- MORIN Yuna13/07
- EL GHOUL Maen19/08
- AUCLAIN Wyatt19/08
- COLÉ PENON Maxence26/08
- CHATEAUROUX Gabriel04/10
- DEVIGON Henni09/10
- PANTIGA Tyméo30/10

Décès

- FAURY André17/01/2024
- GARDENER née PRUVOST Monique11/03
- ALLEGRE Marc29/04
- PERCHEMINIER Colette06/06
- CHOVIN Arlette31/07
- CHAMPFAILY Jacki27/09
- COMBE Guy06/10
- CORNET René07/11
- PERCHEMINER Michel19/11
- BLAVETTE Jean-Claude22/11

PACS

- BONNIN Nicolas et PETIT Elodie28/12/2023
- GARCIA Robert et GAZEAU Amandine22/02/2024
- BONAL Arthur et CASSOU Adeline28/08
- GAUBERT benoît et GLOREL Maëva27/09
- ORTIZ Evan et CACHON Marine23/10

Mariages

- DUPREY Sylvain et BOUCHARINC Katia18/05/2024
- DESCHAMPS Eloi et VANDERVAEREN Deborah30/08
- CHAPOTEAU Frédéric et DUBOIS Alexandra14/09

La vie municipale



03 86 97 04 73
mairie@nailly.com



www.nailly.com
Info panneau Pocket

LISTE « L'AVENIR AVEC VOUS »



Maire
Florence BARDOT
Déléguée communautaire
Vice-présidente de la Communauté
de Communes du Gâtinais.



2^{ème} Adjointe
Catherine GOUTELARD
Chargée des affaires sociales, des
relations avec les séniors et des
fêtes et cérémonies. Présidente
du Comité Consultatif des Fêtes,
Cérémonies et Espaces Verts.



1^{er} Adjoint
Guy DUFRESNE
Chargé de l'administration générale,
du suivi et du contrôle des chantiers
confiés aux entreprises et de l'entretien
des bâtiments. Président du Comité
Consultatif des Bâtiments. Président
du Comité Consultatif de la Voirie



3^{ème} Adjoint
Patrice MAISON
Chargé du personnel technique et
des travaux communaux. Délégué
communautaire. Vice-président du
Syndicat des Eaux.

Les conseillers municipaux



Hélène
BONTEMS



Jean-Michel
COACHE



Cédric MONTAGNE
Président des commissions
communication et sports
Vice-Président du SIVOS



Guillaume
MOREAU



Corinne
MOURoux



Elodie
PETIT



Pierrick
SOULAGE



Julie
VARACHE

LISTE « ENSEMBLE ET AUTREMENT »



Jean-Luc
KLEIN



Marie-Thérèse
REY-GAUCHER

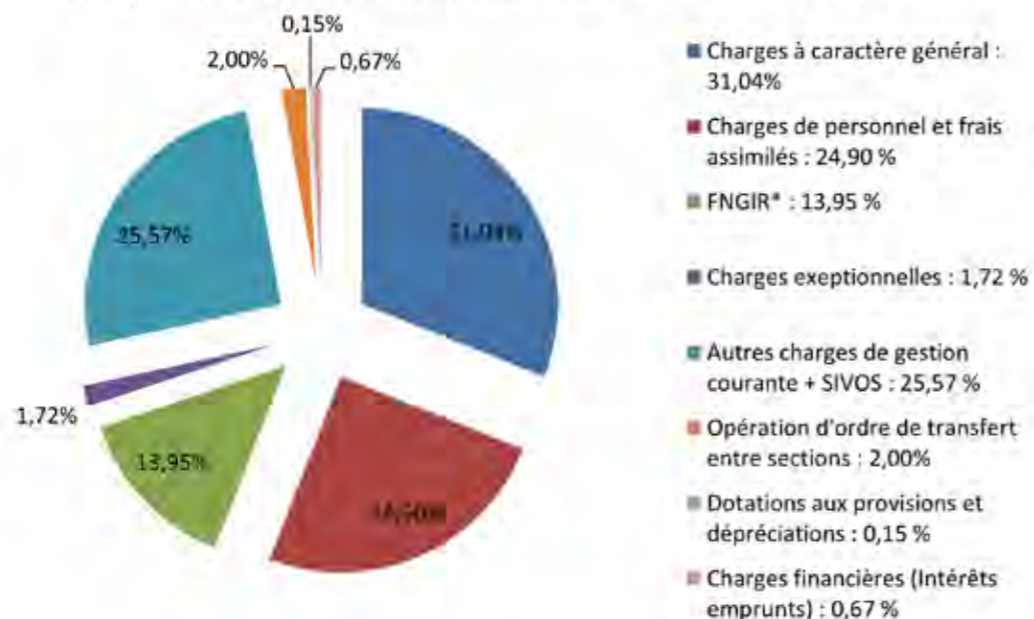
LISTE « ENSEMBLE POUR NAILLY »



Jonathan
MULLER

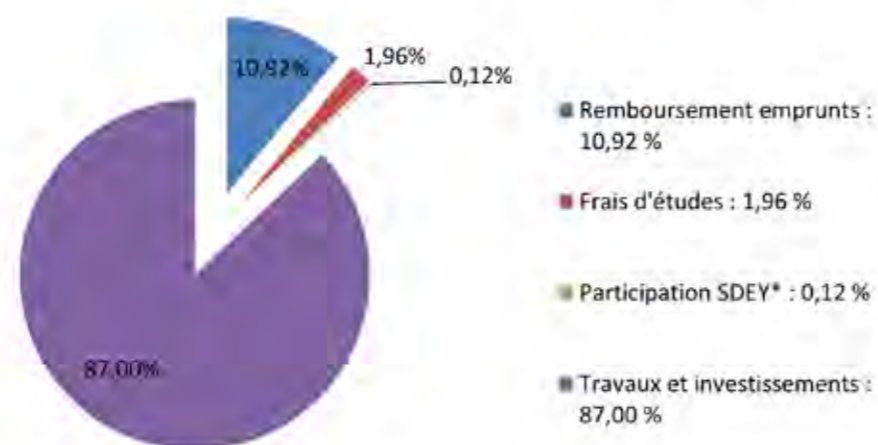
Le budget 2024

Dépenses de fonctionnement : 803 508,75 €



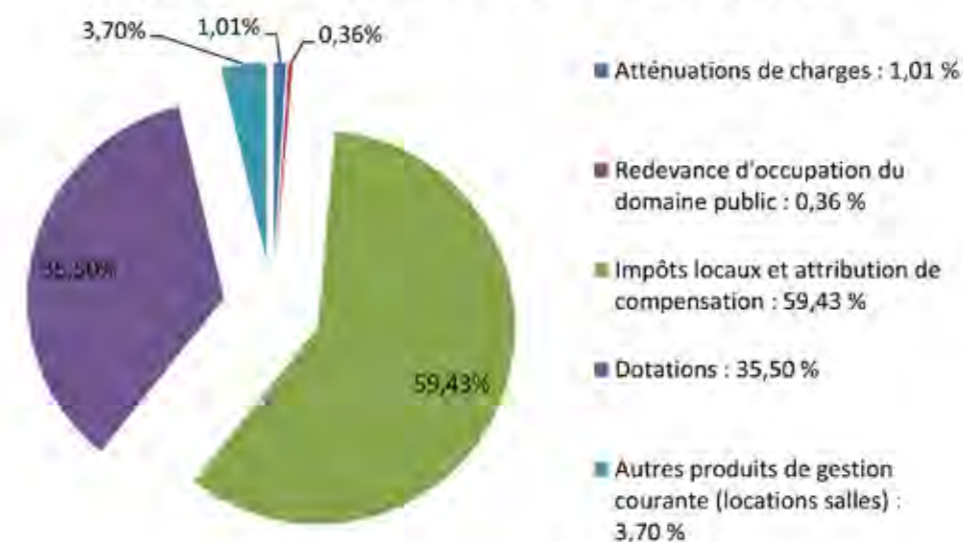
* FNGIR : Fond National de Garantie Individuelle des Ressources Communales

Dépenses d'Investissement : 400 062,57 €



* SDEY : Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne

Recettes de fonctionnement : 910 612,30 €



Recettes d'investissement : 477 688,90 €



*FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée



Informations pratiques



Horaires d'ouverture de la Mairie

Secrétariat

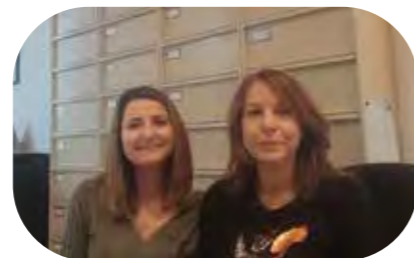
- Lundi : fermé toute la journée
- Mardi : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
- Mercredi : de 14 h à 17 h (fermé en juillet et août)
- Jeudi : de 14 h à 18 h
- Vendredi : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h
- Samedi : fermé

Maire et Adjoint

- Mardi : sur rendez-vous
- Jeudi : sur rendez-vous



L'équipe technique de la commune (de gauche à droite) : Stéphane JOUANNEAULT, Jennifer MERAT, Eric BOUVIER et Vincent FAURE.



L'équipe administrative de la commune (de gauche à droite) : Marylise RIFFAULT, secrétaire général et Magaly LISBOA, adjoint administratif.

Numéros utiles

SAMU :	15	Éclairage public	
Gendarmerie :	17	(M. DUFRESNE, adjoint) :	06 98 48 55 22
Pompiers :	18	Centre anti-poison de Paris :	01 40 05 48 48
Secours (n° européen) :	112	SIVOS :	03 86 97 08 27
Gendarmerie Saint-Valérien :	03 86 88 60 17	Ecole primaire de Nailly :	03 86 97 06 29
Centre hospitalier de Sens :	03 86 86 15 15	Ecole maternelle de Courtois :	03 86 97 06 51
EDF :	08 10 33 30 89	Ecole primaire de Courtois :	03 86 97 03 92
GDF :	08 10 43 30 89	Météo Yonne :	08 92 68 00 89
Communauté de Communes du Gâtinais :	03 86 97 71 94	Maison France Services : besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vos services et permanences sur le territoire du Gâtinais :	
EAU (M. MAISON, adjoint) :	06 72 66 35 88	Cheroy :	03 86 95 95 33
Sous-Préfecture de Sens :	03 86 83 95 20	Egriselles-Le-Bocage :	03 86 86 29 37

Les déchèteries

La Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne a signé une convention avec la CAGS (Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais) afin de nous permettre d'apporter gratuitement les déchets que vous ne pouvez pas trier ou composter à votre domicile. Ces déchets sont ensuite dirigés vers la meilleure filière d'élimination en fonction de leur type : le recyclage, la valorisation ou l'incinération. Il est important de savoir que le coût supporté par la CCGB pour cet accès aux déchèteries sénonaises est de 20 € par an et par foyer.



SENS - LES VAUGUILLETES

ZI des Vauguilletes
Rue des Longues Raies - 89100 SENS
Tél : 03 86 95 30 93

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
 - fermé le dimanche semaine impaire
 - dimanche semaine paire de 9 h à 12 h.
- Fermée le jeudi et jours fériés.

SENS - LES SABLONS

Rue Bellocier - 89100 SENS
Tél : 03 86 65 63 24

Horaires d'ouverture :

- mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
 - fermé le dimanche semaine paire
 - dimanche semaine impaire de 9 h à 12 h.
- Fermée le lundi et jours fériés.

CHÉROY

Lieu dit la Gouvinerie, RD 41

Horaires d'ouverture :

En été (du 1^{er} avril au 30 septembre) :

- lundi, mercredi de 14 h à 18 h
- mardi, vendredi de 9 h à 12 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

En hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- lundi, mercredi de 14 h à 17 h
- mardi, vendredi de 9 h à 12 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Fermée les jours fériés.

FOUCHÈRES

Rond-point de l' Aire de Villeroy-Fouchères (face à Renault et Eurial), RD 369

Horaires d'ouverture :

En été (du 1^{er} avril au 30 septembre) :

- lundi, mercredi de 9 h à 12 h
- jeudi, vendredi de 14 h à 18 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

En hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- lundi, mercredi de 9 h à 12 h
- mardi, vendredi de 14 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Fermée les jours fériés.

Espace végétal



En 2025 nous garderons nos suspentes multicolores dans la Grande Rue et devant les salles. Sur le mur de l'église une nouvelle variété de fleurs sera testée cette année.

Un projet de végétalisation du cimetière est à l'étude pour 2025.

L'école avec ses jardiniers en herbe a réalisé les plantations dans les jardinières de la montée de l'école.

Merci aux agents communaux pour le travail de maintien de la propreté de notre commune (année difficile avec les quantités d'eau anormales tombées cet été)

Le comité consultatif actuel se compose de Catherine GOUTELARD, Pascal REGNARD, François WACRENIER, Jean-Pierre CHAUSSEBOURG et Patrice MAISON.

Après passage du jury régional, nous restons villes et villages fleuris une fleur.



En 2024 nous avons continué de créer et d'améliorer nos massifs de vivaces.

Le principal intérêt des vivaces réside dans un gain économique et écologique. On réduit les coûts de production (un massif de vivaces ne se remplace pas tous les ans) mais aussi la consommation en eau (la plante est moins gourmande à la production et à l'entretien) et le temps de travail des agents est réemployé dans le désherbage des massifs et la taille des vivaces en fin de saison.

Nous allons naturaliser certains secteurs de la commune avec des bulbes à fleurs (1000 bulbes de couleur jaune) les bulbes sont plantés une fois pour toute et vous les laissez vivre leur cycle. Ils formeront des tapis de fleurs puis ils disparaîtront au fur et à mesure que le gazon verdira.



Nailly 2025

Embellissons *notre village*



Cette année les Jeux Olympiques étaient à l'honneur.

Merci pour vos créations sur ce thème. Le résultat était au rendez-vous. Bravo à tous !!!!!

Nous espérons que l'an prochain vous serez encore plus nombreux pour le plaisir des petits et des grands.



Nailly 2025

Rencontre *avec les enfants*



Les élèves de CM2 ont de nouveau été reçus par les maires de Nailly et Courtois. Les enfants ont fait preuve de beaucoup de curiosité au sujet du fonctionnement de la commune et sont repartis, munis

du magazine « Le Petit Gibus » offert par l'association des Maires de l'Yonne ainsi que du livret du petit citoyen.

ELISA Coiff'

Coiffure Homme
Femme Enfant

23 ter Grande rue
89100 NAILLY
Avec ou sans RDV
03.86.66.74.29

Le Cocon de Lucie
Institut de Beauté

23 Ter Grande rue
89100 NAILLY

0386640277

le.cocon.de.lucie@gmail.com
N°SIRET : 879.249.928.00018

S.P.A. de l'Yonne Refuge de Nailly

Notre refuge accueille des chiens et des chats qui sont ensuite proposés à l'adoption !

Au refuge, c'est 5 salariés et 30 bénévoles passionnés qui s'occupent des animaux. La S.P.A. de l'Yonne est un refuge indépendant et privé !

Pour adopter :

- Vous devez avoir 18 ans
- Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile à jour
- Etre en possession du certificat d'engagement et de connaissances daté de 7 jours au minimum
- Verser une participation financière
- Respecter les clauses d'adoption destinées à garantir la sécurité et le bien-être de l'animal

Le refuge de la SPA de l'Yonne à Nailly est ouvert :

- Les lundis, mercredis, jeudis de 13 h 30 à 16 h 30
- Les samedis de 14 h à 17 h
- Sur rendez-vous



Nos missions :

- Recueillir les animaux abandonnés et maltraités
- Les protéger
- Les faire adopter
- Sensibiliser le public

Contactez nous pour plus d'informations
<https://www.spa-yonne.fr/>

Vous souhaitez rejoindre une équipe de bénévoles dynamiques, contactez-nous pour avoir plus d'informations.

**BULLETIN D'ADHESION
OU DE DON**

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
Email :

Je souhaite adhérer au refuge :
 Membre Titulaire 20 euros
 Membre Bienfaiteur 100 euros
 Don libre

Je règle par chèque à l'ordre de la SPA de Nailly
 Par virement
 IBAN FR76 1100 6422 0069 5267 6600 138
 En espèces

Votre don ou adhésion donne lieu à un reçu fiscal qui est déductible de vos impôts à hauteur de 66%
 Fournir une enveloppe timbrée pour tout envoi par courrier sinon le reçu est envoyé par email

S.P.A. DE L'YONNE
La Voie aux Vaches - Les Chollets
89100 Nailly



03 86 97 02 46
refugespayonne@gmail.com

PENSION CANINE ET FELINE

Chalets individuels, chauffés l'hiver, chatterie intérieure, parcs de détente et balades dans les bois. Besoin de faire garder vos animaux en toute sécurité, contactez-nous au plus vite pour réserver :
 Chat, 12 € par jour
 Chien, 16 € par jour

SALON DE TOILETTAGE

-10% réservé à nos adoptants (carte de fidélité).
 Chat sur devis.

Bibliothèque municipale Ernest Potin



Horaires d'ouverture :
mardi et Vendredi
de 16 h à 18 h 30.



03 86 67 20 88
biblio.nailly@orange.fr

La bibliothèque se situe dans la cour de la mairie. C'est un service public, gratuit, ouvert à tous. L'entrée est libre et sans obligation d'emprunt.

Vous rencontrerez une équipe active toujours soucieuse de valoriser la lecture pour tous, et toujours prête si vous le désirez à vous aider dans vos recherches et vos envies.

Vous pouvez emprunter 6 ouvrages par personne pour une durée de 2 mois. Cette disposition peut s'adapter aux besoins de chacun.

Au cours de l'année, des animations et des expositions vous seront proposées.

Son fonds propre (5000 ouvrages jeunesse et adultes) est en constant renouvellement :

- grâce à des achats réguliers de livres parmi les nouveautés du moment (environ 100 par an).
- grâce aux échanges fréquents du fonds d'ouvrages prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne (BDY)... (600 livres)

Vous pouvez réserver vos livres sur le site : www.biblio.yonne.fr et régulièrement, une navette de la BDY apporte vos réservations.

Vous pouvez aussi découvrir tous les livres de la bibliothèque de Nailly sur le site : opac-x-bibliotheque-nailly.biblixnet.net

Le portage de livres à domicile peut être proposé pour des personnes ne pouvant pas se déplacer.

Vos visites seront toujours les bienvenues.

A bientôt de vous rencontrer !



Le SIVOS de Courtois et Nailly



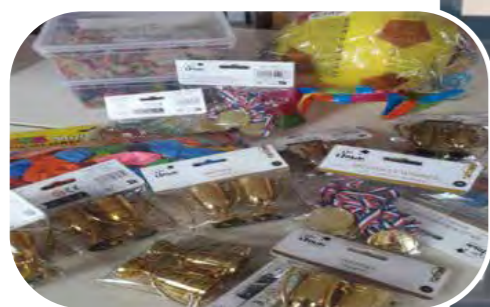
Mars 2024 : les employées du SIVOS de l'école de Nailly font décorer de jolis œufs, de façon très inventive, pour le plaisir des enfants et parents.

De gauche à droite : Véronique, Alison, Maelys, Nathalie.



Prêt pour les JO ! : Juin 2024, l'équipe du SIVOS de l'école de Nailly a préparé les JO !

Bravo aux équipes de Courtois et Nailly !



Sortie organisée par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré) :

Equipe du Sivos de l'école de Courtois. Mai 2024. (aide pédagogique sportive). Adhésion du SIVOS 2024.

Plusieurs écoles de l'Yonne se sont réunies à Courtois pour effectuer des randonnées pédestres adaptées à chaque niveau scolaire.



SIVOS de Courtois et Nailly
18 rue de l'Eglise
89100 Courtois-sur-Yonne
Téléphone : 03.86.97.01.65

accueilmairie@courtois-sur-yonne.fr





Montmartin
AGENCEMENT

PEINTURE
REVELLEMENTS DE
SOLS ET PARQUETS



ISOLATION INT./EXT.
PLAFONDS
AGENCEMENT INT.

8, Avenue Georges Pompidou - 89100 SENS
sax.montmartin@orange.fr **03 86 95 18 54**



DEPANN RAPIDE
DEPANNAGE-REMORQUAGE

52 RUE DES ROSEAUX
89100 NAILLY
depenn.rapide@orange.fr

TEL/ 03 86 65 94 76
PORT/ 06 40 37 77 18
FAX/ 09 70 06 23 02



25, rue de Bruneau
Les Chollets
89 100 NAILLY France



Négoce et commerce de bois et dérivés
SARL Jean-Paul BONTEMS au capital de 7 622,45 €
Siège Social : 25, rue de Bruneau - Les Chollets - 89 100 NAILLY France
RCS SENS : 421 506 031 SIRET : 421 506 031 00028 NAF : 4613 Z N° TVA Intracom. : FR12 421 506 031

TEL. : +33(0)6 85 40 72 85
FAX : +33(0)9 70 61 30 94
e-mail : masterwood@orange.fr
www.masterwood-bontems.com

LE BOIS EST MAÎTRE DE PERE EN FILS DEPUIS 1760
ACHAT/VENTE
-DE BOIS EN GRUMES, SUR PIED OU BROD DE ROUTE
-DE FORÊTS
CONSEIL ET GESTION FORESTIERE





Devis Gratuit

Service Travaux Publics

Service Transport

Terrassement :

- Assainissement neuf et mise aux normes
- Démolition
- Aménagement extérieur
- Location d'engins avec chauffeurs

Transport de marchandises :

- Transport régional et national
- Plateau / Porte engin
- Locations de camions avec chauffeurs
- Commissionnaire de transport





Vente de matériaux pour Professionnels et particuliers :

- Sables
- Sablons
- Calcaires
- Terre végétale
- Enrobé à chaud
- Béton concassé
- Gravillons
- Remblais

Transport de vrac :

- Sables
- Cailloux
- Enrobés
- Terres
- Céréales

Zone de la fosse à la Vernière 89100 Nailly Tél : 06.17.90.51.48
jimmy.bidet@orange.fr



sarl ATP
Maçonnerie générale

Julien Thirion : 06 62 69 42 13
Tony Aranda : 06 72 63 05 51



julienthirion.maconnerie@gmail.com
ZA de la Fosse à la vernière - 89100 Nailly

Syndicat mixte de la fourrière du Sénonais

La Fourrière est implantée à Nailly au hameau « Les Chollets », 145 communes y adhèrent.

Le rôle de la Fourrière est d'aller chercher et de recueillir les chiens et les chats uniquement errants ou divagants.

Environ 290 chiens et 40 chats sont recueillis chaque année.

Quel est le devenir du chien et du chat ?

- Si l'animal est identifié, son propriétaire est contacté pour le récupérer,
- Dans le cas contraire et passé le délai légal de 8 jours, l'animal est confié à une association en vue d'une adoption.

Fonctionnement

Chaque commune adhérente s'acquitte d'une participation annuelle par habitant. Les frais de capture et de pension sont à la charge des propriétaires.



École de musique, de danse et d'art dramatique

Tout au long de l'année 2023-2024, plusieurs événements ont été organisés par l'École de Musique, de Danse et d'Art dramatique du Gâtinais en Bourgogne, dont 7 moments musicaux qui ont permis aux élèves de se produire devant parents, amis ou autres personnes extérieures.

Cette année les moments musicaux seront désormais intitulés « l'Heure artistique », afin d'élargir les disciplines proposées (musique, chant, danse et théâtre).

Ces événements sont bien évidemment gratuits et ouverts à l'ensemble de la population.

Seront organisés cette année dans votre commune, les événements suivants :

- Concert de Brass Band le samedi 22 mars
- Gala de danse le jeudi 26 juin 2025 à 19h

Trois nouveaux professeurs ont été recrutés pour la rentrée 2024-2025, dont un, pour la création de cours de guitare basse.

L'effectif de l'École compte à ce jour 183 élèves (contre 165 l'année dernière).

Le secrétariat de l'École de Musique, de Danse et d'Art dramatique du Gâtinais en Bourgogne est ouvert le mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le vendredi de 14 h à 17 h, 4 rue de la Croix St Marc 89150 Villeroy.



HB Travaux Publics

QUI SOMMES NOUS ?

HB TRAVAUX PUBLICS EST UNE ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX PUBLICS. ELLE A ETE FONDÉE EN 2013 PAR CES CO-FONDATEURS MR BOURFISS ET MR HAMZAOUI.

HB TRAVAUX PUBLICS, C'EST :

- Des conseils et des solutions techniques adaptées,
- Des équipes de professionnels expérimentés,
- Du travail de qualité,
- De l'expérience et des références clients.



NOS EQUIPES INTERVIENNENT SUR TOUT LE DEPARTEMENT POUR DES PARTICULIERS, DES COMMUNES, DES ENTREPRISES PUBLIQUES.

NOS METIERS : TERRASSEMENTS, VRD, TRAVAUX ELECTRIQUES BTA ET HTA, AMENAGEMENTS INTERIEURS.

HB Travaux Publics – 4 bis rue des Prunelliers, 89100 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE –

Tél : 03.86.86.85.49 – mail : bourfiss@hbtravauxpublics.fr



L'énigme du tympan de l'église



Le tympan de la porte d'entrée

Combien sommes-nous à être passés devant la porte de cette église sans avoir levé les yeux pour voir qu'il manquait quelque chose à l'édifice ? Sans parler de celles et ceux qui pour une raison ou une autre ont franchi la porte de cette l'église sans remarquer qu'au-dessus de leur

tête existait un bas-relief amputé de sa représentation première et du coup perdait son sens devenu alors illisible. Nous ne savons pas à quelle époque ce tympan a été installé sur cette façade qui rappelle la date du XII^{ème} siècle. Du point de vue iconographique la reproduction de la carte postale datant des années 1920 montre, outre les personnages qui représentent le «renouveau religieux», la façade de l'église saint Pierre de Nailly.

Elle est d'apparence semblable à celle que nous pouvons voir aujourd'hui (image ci-dessous). Pourtant placer une scène- encore indéchiffrable au-dessus de la seule porte donnant accès à l'église devait avoir un sens très particulier et pour le moins porteur de messages et de symboles pour celui qui l'avait fait installer à savoir l'archevêque de Sens, baron de Nailly.



Si l'on regarde plus précisément la porte d'entrée et c'est ce qui nous intéresse aujourd'hui, le motif en demi-lune (tympan) qui la surplombe est en tout point identique à celle que l'on a pu observer lors de la journée du patrimoine du 21 septembre 2024. La mise en miroir de ces deux images l'atteste avec plus d'un siècle de différence (voir ci-après).



La pierre est fragmentée en plusieurs blocs ce qui pourrait indiquer qu'elle est tombée ou a été frappée à une époque antérieure et a été repositionnée en sa place originelle, soutenue par une barre carrée de métal. La partie du haut est trop endommagée pour discerner quoique ce soit, la pierre ayant été piquetée de manière vigoureuse.

De toute évidence il s'agit bien là d'une intervention humaine ayant comme objet de faire disparaître la ou les représentations qui y figuraient alors. La partie du bas laisse apparaître quelques détails qui ont servi de base à notre démarche de reconstitution de l'ensemble de cette fresque.

Pour ce faire nous avons choisi la méthode d'observation en demandant aux personnes participant à cette journée de repérer des motifs qui serviraient de points de départ pour reconstituer le puzzle

Trois indices ont été identifiés de façon unanime (voir ci-dessous) :

- La queue.
- Les parties inférieures des pattes ou des jambes et leurs sabots.
- Les vagues.



Pour les sabots les opinions étaient diversifiées avec un léger avantage en faveur des sabots d'un âne qui a le pied plus droit que celui d'un cheval.

L'interprétation rapide et partagée écartait l'hypothèse d'une queue de cheval composée principalement de crins au profit de celle d'un âne, pendante et garnie d'une touffe à son extrémité.

On remarquera que les deux pieds du côté gauche sont simultanément soulevés ce qui indiquerait une démarche à l'amble (même si la position n'est pas correcte). Celle-ci est naturelle chez de nombreux ânes alors qu'elle est plus rare chez le cheval chez qui elle doit être apprise par le dressage. Cette démarche est généralement adoptée par les cavaliers montant en amazone car plus agréable et plus stable.



La représentation des vagues était plus discutée et l'interprétation restait plus incertaine. Les avis hésitaient entre une vague marine et un simple dessin décoratif.

Avant de poursuivre notre investigation remarquons que les deux premiers voussoirs du côté nord de l'arche ont été réparés vraisemblablement lors de la réfection de 1925. Leur aspect intact et récent après un siècle de présence se voient nettement sur les clichés 1 et 2.

Un autre indice, extérieur à la fresque, allait nous apporter matière à réflexion pour nous mettre sur la voie de la reconstitution de ce puzzle. Il s'agit d'un texte présent dans l'église, accroché au mur près de l'entrée. Il est intitulé « **Prière des ânes** », il avait été, jusqu'à ce jour, ignoré. Son dernier paragraphe nous ouvre une voie :

Lesquels n'ont rien compris, ni aux ânes, ni à Toi, qui a fui en Egypte avec un de nos frères et qui a fait ton entrée prophétique à Jérusalem sur le dos d'un des nôtres.

Cette prière fait référence à deux épisodes de la vie de Jésus :

▪ **Hypothèse 1 :** la fuite en Égypte (d'après l'Évangile selon Matthieu). Un ange conseille à Joseph de fuir en Égypte avec Marie et Jésus pour protéger celui-ci de la mort. Le roi de Judée Hérode avait ordonné la mort de tous les enfants mâles, de moins de 2 ans, nés dans la région de Bethléem. L'ange s'est engagé à les rappeler quand le danger sera passé. Les nombreuses représentations de cet épisode mettent généralement en scène Joseph guidant un âne sur lequel Marie est assise en amazone, tenant Jésus dans ses bras.

▪ **Hypothèse 2 :** l'entrée de Jésus à Jérusalem. Jésus, quelques jours avant son supplice, fait son entrée triomphale dans Jérusalem à califourchon sur un âne. Sur les représentations de cet épisode il est entouré de nombreux personnages ce qui est difficilement transposable sur la partie piquetée de la fresque.

Retenant la première hypothèse il fallait maintenant s'assurer de l'existence d'un tel bas-relief placé sur le tympan d'une église. Or internet nous a permis de découvrir que tel était le cas à l'église de Bois-Sainte-Marie en Saône-et-Loire (image ci-dessous). C'est une église romane qui date du XII^{ème} siècle comme l'entrée de notre église Saint-Pierre, le tympan de cette entrée a fait l'objet d'une restauration entreprise, au milieu du XIX^{ème} siècle, par Millet un élève de Viollet-le-Duc.



Le tympan de l'église de Nailly aurait donc porté un bas-relief représentant la fuite en Égypte de Jésus avec les représentations de Joseph, de Marie et de Jésus et d'un âne.

Il est donc possible de proposer que ce bas-relief ait servi de marqueur liturgique pour celles et ceux qui entraient dans cette église. Les fidèles et les visiteurs durant des générations sont passés sous ce message biblique de la sainte famille exilée, guidée par Joseph.

La fuite en Egypte, bien que seulement mentionnée par Matthieu dans son évangile, a fait l'objet d'innombrables productions d'images picturales et sculpturales.

De nombreuses églises se sont dotées de cette représentation de la fuite en Égypte que ce soit sous forme de vitraux, rétables ou chapiteaux comme le tympan de notre église.

La représentation de Marie et son fils Jésus à l'entrée de l'église trouve son pendant à la sortie.



statue n'est plus aujourd'hui à sa place originelle et se trouve actuellement placée sur le pilier sud-ouest du transept (image ci-dessous).



Ce groupe est taillé dans un seul bloc de bois, seules les mains de la Vierge étaient dissociables du reste de la sculpture. La Vierge est accroupie, avec le Christ sur ses genoux, elle tenait ses mains en prière et sa tête est légèrement inclinée en arrière. La Vierge porte un long manteau qui lui couvre la tête et une robe. Le Christ porte un drapé autour de la taille. Il peut dater du 4^{ème} quart du XV^{ème} siècle. Ses dimensions sont de Hauteur = 108 cm ; largeur = 86 cm ; profondeur = 25 cm (Base de données Palissy du ministère de la culture)

Nous pouvons voir aussi dans le chœur de l'église une pierre sculptée et peinte représentant « Une vierge à l'enfant » (XIV^{ème} siècle).

Ces deux représentations bibliques situées de chaque côté du mur d'entrée comme les deux faces d'une même pièce mettent clairement en scène et en miroir deux moments décisifs de l'histoire de Jésus, sa survie et sa mort donnant au visiteur de ce lieu de quoi méditer sur sa propre destinée de « bon chrétien ». Mais pas que...



© Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, diffusion GrandPalaisRmn Photo

La statue de la vierge en piété est comme nous l'avons vu de la 2^{ème} moitié du XIV^e siècle et c'est justement à cette époque qu'apparaît dans toute l'Europe du nord ce type de représentation qui abonde dans les édifices religieux. Nous sommes dans une période où la vie est très dure pour ne pas dire impossible pour les populations de nos campagnes. « Réduits à la dernière extrémité par la peste noire, la guerre civile, l'invasion étrangère et le luxe effréné, malgré les malheurs du temps, des nobles chevaliers et des dames bourgeoises, nos paysans virent alors leurs troupeaux et leur récoltes devenir la proie de ces nombreuses compagnies de gens d'armes et de brigands assemblés de tous les coins du monde, qui désolaient toute la France. » (in Bulletin de la société archéologique de Sens, 1863, p. 304). Nos territoires sont ravagés par les guerres, la famine, le brigandage organisé, à cela vient s'ajouter la peste noire (1347-1352), qui à elle seule a décimé 60 % de la population. Faute de solutions médicales, c'est vers la foi que se tournent les espoirs pour conjurer la peur. Mais c'est surtout Marie qui est vue comme protectrice : l'art reflète cette dévotion mariale dans les représentations de la Piété. L'exemple de la mort du Christ et selon les Évangiles, sa résurrection ouvre une porte de salut pour les fidèles qui fréquentaient cette église. D'où son emplacement symbolique et stratégique avertissant le croyant qu'à l'extérieur tous les maux sont possibles et que la solution demeure au sein de l'Église. C'est sous l'épiscopat de Guillaume II de Melun, archevêque de Sens et baron de Nailly, que cette Piété fût réalisée et installée.

André DENYS et Daniel VEY



La statue de la Vierge en piété

L'examen d'une carte postale datant du début du XIX^{ème} siècle, vendue à l'époque au profit de la restauration de l'église ruinée (image ci-dessus), montre au-dessus de la porte la silhouette d'une statue.

Celle-ci évoque la forme traditionnelle triangulaire (symbolisant la trinité) de la Vierge de pitié ou Piété.

Elle se place après la descente de croix et juste avant la mise au tombeau de Jésus qui git sur les genoux de sa mère (station 13 du chemin de croix traditionnel). Cette



C.L. COIFFURE

Femmes – Hommes – Enfants

6 Rue de la Place
89100 St Martin du Tertre

Tél : 03 86 64 65 61

Nouveau
Réservation en ligne :
www.planity.com




Les Mains de fée



Massages Bien Être

JOHANNA
06 78 41 52 63

ISO - CONFORT



- Fenêtres
- Portes d'entrée
- Volets
- Stores int/ext.
- Portes de garage
- Garde - corps
- Portails

A VOTRE MESURE DEVIS GRATUIT

Des menuiseries à votre mesure

29, Grande rue - 89100 SENS
isoconfortjpl@live.fr 03 86 83 02 57



LE PETIT MOULIN

Gite Rural

Isabelle et J Luc KLEIN
89100 NAILLY
☎ 06 61 19 03 25
isabelleklein33@gmail.com
<http://lepetitmoulin.jimdo.com>

Proche de Sens
3 chambres
accueil 5 personnes

Le Centre de loisirs

Périscolaire du Mercredi

La Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne a mis en place 3 accueils périscolaire les mercredis :

- À NAILLY
- À VILLETHIERRY
- À SAVIGNY-SUR-CLAIRIS



Ces accueils sont ouverts tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires, les jours fériés ou en cas de fermeture exceptionnelle. Il est possible d'inscrire les enfants à la journée avec repas, ou en demi-journée sans repas.

Différents projets sont mis en place selon les différents lieux d'accueil tel que : la confection de recette culinaire, des échanges intergénérationnels, la nature au fil des saisons...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter : florianepicon@gatinais-bourgogne.fr ou au 03 86 83 78 09



Centre de Loisirs

L'accueil de loisirs extrascolaire « Gât'vac » s'adresse aux enfants âgés de 3 à 12 ans.

Ce dernier s'implante sur plusieurs communes de la Communauté de Communes du Gâtinais selon les périodes. Il est ouvert lors de chaque petites vacances (sauf les vacances de fin d'année) ainsi que lors des grandes vacances. Lors des vacances d'été, des séjours peuvent être proposés pour les enfants de 6 à 9 ans (primaires), de 10 à 12 ans (pré-ados). Différents projets sont proposés et un large panel d'activités est mis en place (culinaire, scientifique, artistique, sportive...). Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Elles sont interculturelles et visent à favoriser les rencontres, les échanges et le partage.

Les enfants sont accueillis de 7 h 30 à 18 h. Un circuit de ramassage journalier matin et soir permet à tous de pouvoir venir au centre (arrêt et horaires variables, voir sur les flyers).

Durant les vacances d'été les enfants ont profité de divers projets tel que la visite à la caserne de pompiers de Saint-Valérien, des échanges intergénérationnels, une semaine autour de la magie ou encore la découverte du monde agricole.

Les vacances d'octobre ont été orientées sur les origines et les traditions d'Halloween. Les enfants ont notamment profité de différentes activités manuelles, d'une sortie à Nigloland ou au parc de l'Auxois ainsi qu'une boom en fin de centre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter : stacylebomin@gatinais-bourgogne.fr ou au 03 86 97 42 22.

Ecole multisports

L'école multisports de la Communauté de Communes offre aux enfants la possibilité de découvrir plusieurs sports tels que l'escrime, le hand ball, le tir à l'arc,... sur toute l'année.

Ouvert sur 5 sites différents l'école multisports est proposée aux enfants de 6-12 ans habitants ou non sur la CCGB.

Les cours sont assurés par un éducateur sportif diplômé venant de l'association GEMA89.



Voici la liste des 5 sites où l'école multisports fonctionne sur la CCGB :

- Brannay le lundi de 17 h 15 à 18 h 15
- Saint-Valérien le mardi de 17 h à 18 h pour les 6-7 ans et de 18 h à 19 h pour les 8-12ans
- Villethierry : le mercredi de 11 h à 12 h.
- Egriselles Le Bocage : le jeudi de 17 h 15 à 18 h 15 pour les 6-7 ans et de 18 h 15 à 19 h 15 pour les 8-12 ans.
- Chéroy : le vendredi de 16 h 45 à 17 h 45.

L'école multisports propose aussi une journée sportive en période de vacances (pour les enfants inscrits à l'EMS à l'année). Celle-ci est proposée afin de regrouper tous les enfants des différents sites et partager une journée sportive et conviviale avec leur éducateur.

Pour cette journée, un deuxième éducateur est présent afin de pouvoir proposer plus de sports et faire plusieurs groupes.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter : charlinedepesme@gatinais-bourgogne.fr ou au 03 86 97 42 20.



Fêtes et commémorations

Voeux du Maire



Fête Nationale
fêtée le 13 juillet



Le 8 Mai



Soirée du 29 juin



Mémorial RAF
(Royal Air Force)



La commémoration du 80^{ème} anniversaire de la chute du Short Stirling Mark IV de la Royal Air Force a eu lieu le 25 août. Cette cérémonie fut empreinte d'émotion, la famille du Flight Sergeant Ernest Cornelius étant présente. Un moment de recueillement a été organisé le lundi sur le lieu du crash dans la forêt de Bruneau.

Le 11 Novembre



Marche du 15 août



Le repas des aînés

Le 17 novembre 2024



Nailly et ses souvenirs



Je suis une figure connue de Nailly, qui suis-je ?

Je suis né le 4 avril 1927 à la maternité de Port Royal, PARIS 14^{ème}.

J'arrive à la gare de NAILLY en 1942. Mon père travaille sur les voies du tacot (il s'occupe de l'entretien des rails, des traverses et du ballast). Ma mère vend les billets de train à la gare de NAILLY.

Ma formation scolaire se fait à l'école de VILLEBOUGIS. À 14 ans, je décide de suivre la batteuse de M. VIOT de VILLEBOUGIS qui va de ferme en ferme faire le battage.

A 15 ans, je deviens ouvrier général pendant 8 mois au château de Plénoches (propriétaire : M. Alchide DELMONT, avocat à la cour d'assise et à la cour d'appel de Paris), puis berger pendant 3 ans à la ferme de la Mardelle aux Loups à DOLLOT.

Retour à NAILLY comme charretier chez M. Lucien DRION à la ferme des Closeaux pendant 2 ans. Puis charretier chez M. MILACHON Paul pendant 2 années.

En 1947, c'est le départ à l'armée dans l'infanterie alpine, bataillon 99 à BOURG-SAINT-AURICE. Mon savoir-faire me rattrape, je deviens muletier à ANNECY avec 22 mulets et 4 chevaux.

En 1947, mariage à NAILLY avec Mlle Simone MILACHON.

En 1948, retour à NAILLY chez M. Paul MILACHON comme charretier.

En 1949, naissance de notre fille Liliane.

En 1956, je décide d'exploiter une ferme située 1 rue du Bignon à NAILLY. Exploitation qui m'emmena à la retraite en 1989. Ma résidence principale est toujours la même.

N'oublions pas nos aînés et les souvenirs qu'ils nous laissent.

Si vous m'avez reconnu, je vous attends !!

Accident de train à Nailly

Collision de deux trains face à face à hauteur du Petit Moulin à NAILLY. La raison est simple, il n'y avait qu'une seule voie et les trains devaient se croiser à la gare de NAILLY. Ce jour là, le train venant de SENS était en retard et le croisement n'a pas pu se faire à la gare de NAILLY.

La personne que vous découvrirez dans le texte précédent a participé au dégagement du wagon, (avec une pioche comme outil), dans lequel le père ROBLOT, du hameau du VAU était bloqué par des planches. Autres personnes blessées de NAILLY : Yolaine BAUDOIN et Odette DEPARDIEU.

Anecdote : les jeunes de NAILLY, à l'époque, profitaient gratuitement du train en montant au ralentissement, à hauteur de la source de PAROY et descendaient au lavoir de NAILLY, avant le contrôle à la gare.



Crédit photos : André Denys



Crédit photos : André Denys

S. NAILLY - La Gare

Sébastien VILLADIER



9 Grande Rue
89100 GRON

HORAIRES

du mardi au samedi
de 7^h30 à 12^h30 - et de 15^h30 à 19^h00

le dimanche
de 8h30 à 12h30

☎ **03 86 66 19 58**
sebastien.villadier@outlook.fr

📌 boucherie charcuterie villadier

📷 **LCC_SARL**
WWW.LCCSARL.FR
contact@lccsarl.fr



LCC CARLOS CASEIRO
06 68 94 24 65

LES CONSTRUCTIONS CASEIRO

SPÉCIALISTE CARRELAGES GRAND FORMAT

| MAÇONNERIE | COUVERTURE | CARRELAGE | SALLE DE BAIN

Nailly 2025

Sens Ludique

Le 9 mars, pour la 1^{ère} fois à Nailly, a eu lieu la Nuit du jeu proposée par l'association Sens Ludique.

Cette Nuit du Jeu a eu un franc succès car 163 personnes de Nailly et de villages voisins ont été accueillies.

L'animation a duré de 15 h à 2 h 30 du matin.

87 jeux différents sur les 130 apportés par l'association ont servi à jouer 438 parties !

📞
Sens Ludique
Simon Fournel, président
06 60 17 11 40
contact@sensludique.com
Facebook : lesensludique



L'école Buissonnière

L'association de parents d'élèves, « l'école Buissonnière » est présente tout au long de l'année.

Nous organisons différents événements offerts et ouverts à tous !

Défilé d'Halloween, Carnaval, Pâques et la kermesse des écoles.

Bien entendu afin que nous puissions assurer tous les événements nous avons besoin de l'aide de tout le monde afin de continuer à émerveiller nos chers enfants !

Merci pour l'aide reçue lors de nos manifestations de la part des Mairies ainsi que des bénévoles.

Buissonnièrement.



Fenêtres
Portes d'entrée
Volets Battant
Volets Roulants

Porte de garage
Portail
Pergola

Agence Ile-de-France
ZAC de la sucrerie 77130
Montereau-Fault-Yonne
01 60 96 25 39

Agence Bourgogne
8 Avenue G. Pompidou
89100 SENS
03 86 83 06 48

contact@fenetrespetit.com
www.fenetrespetit.com

VELUX

/FenetresPetit

Mademoiselle se marie

ROBES DE MARIÉES Princesses, bohèmes, sirènes... toutes les dernières tendances	COSTUMES Bleu marine, Vert, Beige... une multitude de couleurs et de coupes pour un costume parfait	COCKTAILS Pour les mamans, les copines et même les jeunes filles
---	---	--

Votre référence sur Sens depuis 5 ans

N'HESITEZ A PRENDRE RDV

64 Rue Chambertrand 89100 SENS
06 63 68 05 58
www.mademoisellesemarie.fr
mademoisellesemarie89@gmail.com

Nailly 2025

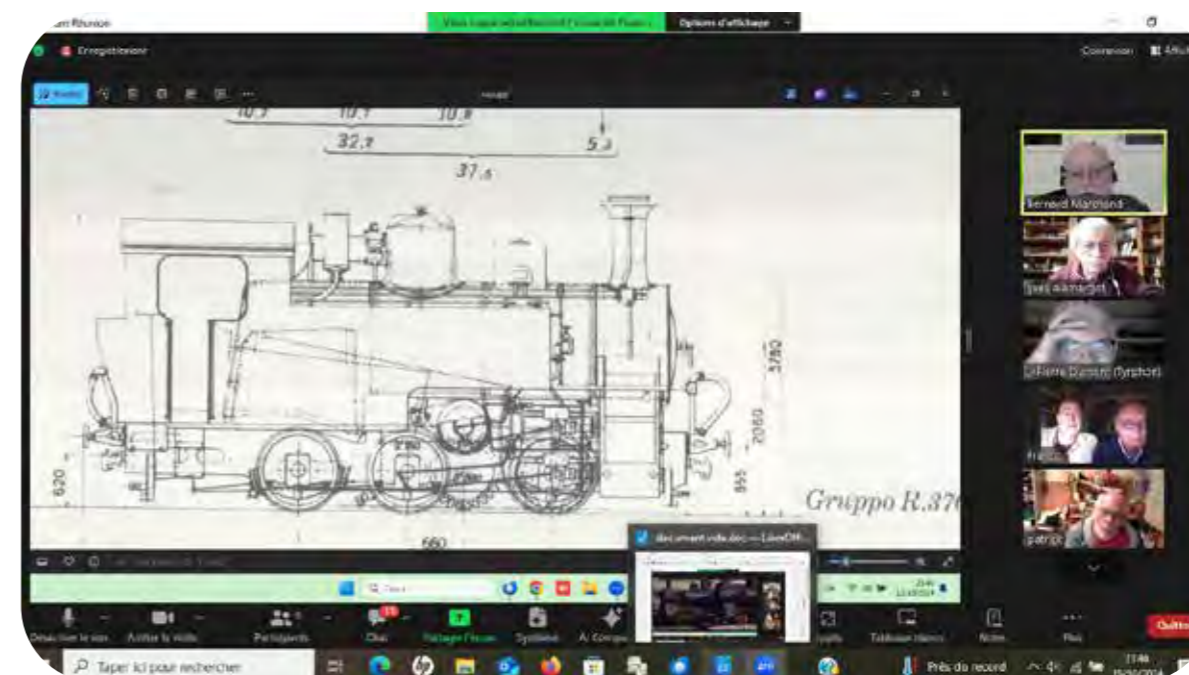
secrétariat : J.P. Dumont - GEMME
27 rue Jules Parent
92500 RUEIL MALMAISON
Siège social : 30 rue du Puits de Gy
89100 NAILLY



<http://www.gemme.org/>
forum <https://forums.gemme.org/>

Groupe d'étude du modélisme

à voie métrique et voie étroite



En France, la plupart des lignes de chemin de fer à voie métrique ou étroite ont disparu. Cela n'empêche pas notre groupe de passionnés de rechercher, collecter, diffuser les connaissances à ce sujet.

Lors d'une de nos réunions mensuelles en « visio », deux de nos adhérents italiens nous ont fait partager photos, documents et anecdotes au sujet des chemins de fer à voie étroite de Sicile.

Capture d'écran de la réunion virtuelle d'octobre : à droite une petite partie des participants, à gauche le plan d'une machine à vapeur à crémaillère. Cet engin

complexe a suscité de nombreuses questions techniques de la part de la quinzaine de participants.

Les liaisons numériques permettent également à nos adhérents de progresser dans la maîtrise de techniques modernes. Deux ateliers « visio » se sont tenus sur plusieurs semaines. Ils ont permis d'acquérir les bases de deux logiciels de modélisation numérique, respectivement 2D et 3D. Leur utilisation permet la découpe laser et l'impression 3D.

Le président,
Yves ALAMARGOT

Votre association d'aide à domicile depuis 1969

Tout le monde peut faire appel à L'UNA Gâtinais en Bourgogne :

- Vous êtes souffrant,
- Vous devenez dépendant,
- Vous êtes isolé, et vous n'osez plus conduire,
- Vous allez sortir d'hospitalisation,
- Vous souhaitez de l'aide pour l'entretien de la maison
- Vous avez besoin d'accompagnement dans les tâches administratives.

Différents services pour vous aider :

- Un service prestataire assurant : les travaux ménagers, courses, préparation des repas, aide à la toilette.
- Un service transport de personnes à mobilité réduite.
- Un service mandataire pour les gardes de jour ou de nuit
- Un service portage des repas
- Installation de téléalarmes (Présence Verte ou Mutualité Française)
- Partenaire du Service de Soins à Domicile de l'hôpital Roland Bonnion de Villeneuve-sur-Yonne.



UN PERSONNEL FORMÉ ET QUALIFIÉ :

- 70 salariées dont :
- 2 responsables de secteur
- 4 salariées administratives
- 64 Intervenants à domicile dont 6 titulaires du diplôme DEAES.
- 476 personnes aidées dans nos 16 villages et sur le secteur de Sens.

PORTAGE DE REPAS

(Secteur de Chéroy uniquement 7/7) :

- **Formule 1 (9,20 €)** : repas complet le midi. Potage et dessert le soir.
- **Formule 2 (11 €)** : repas complet midi et soir



03 86 97 72 22
8 Rue de l'Hôtel de Ville
89690 CHÉROY
antenne-cheroy@unagatinais.fr

03 86 65 70 00
63 bd de Verdun
89100 SENS
antenne-sens@unagatinais.fr

Association culturelle et sportive de Nailly



L'ACSN continue à proposer des activités d'éducation physique hebdomadaires tous les jours de la semaine, à toutes tranches d'âges afin d'améliorer et entretenir les capacités physiques de chacun.

L'ACSN est affiliée à l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques) depuis 2021 pour lui permettre de bénéficier de l'étendue de leur expérience et compétences de la vie associative et en particulier dans le sport.

L'ACSN s'efforce de pratiquer des cotisations abordables pour tous et de rendre l'activité physique accessible à tous.

Les différentes activités hebdomadaires encadrées par des Professionnels

A la salle polyvalente de Nailly :

- **Multisport adultes** : lundi de 19 h à 20 h
- **Circuit training adultes** : mercredi de 19 h à 20 h
- **Multisports Enfants (du CP au CM2)** : mercredi de 10 h à 11 h 15 durant les vacances scolaires (sauf Noël et août) le mardi et jeudi de 14 h à 16 h.
- **Yoga** : mardi de 17 h 30 à 19 h pratique d'un ensemble de posture et d'exercices de respiration qui visent à apporter un bien-être physique et mental.
- **Théâtre** : lundi soir à partir de 20 h 30



A la salle des fêtes de Nailly :

- **Sport Séniors** : jeudi de 9 h 15 à 10 h 15 Ces cours permettent de travailler l'équilibre, la mémoire et le système cardio-pulmonaire.
- **Sport santé** : mardi et jeudi de 14 h 30 à 15 h 30 Parcours d'accompagnement sportif pour la santé des personnes atteintes de pathologie chronique avec un suivi individuel .

L'ACSN organise également des rendez-vous culturels et artistiques :

Exposition d'art et d'expressions, du 7 au 9 décembre 2024. Rendez-vous culturel à Nailly, réunissant des artistes de l'Yonne et des autres départements limitrophes. Le lundi 9 décembre, des artistes donnent gentiment de leur temps, en accueillant les élèves de l'école de Nailly pour animer des ateliers .

Création d'une comédie théâtrale « N'oublions pas de vivre » de Youssef Atmani le 12 et 13 octobre 2024 pour laquelle nous avons eu le plaisir de faire salle comble pour les deux représentations samedi et dimanche.

Thème à définir le 15 et 16 mars 2025.



03 86 97 00 81
acs nailly@orange.fr





Agir Localement Tous Ensemble et Autrement

L'association ALTEA s'est donnée pour vocation d'informer, d'animer et d'échanger sur des questions qui nous concernent toutes et tous –santé, écologie, cadre de vie, solidarité–. Ainsi, ALTEA travaille à mobiliser les expériences et les propositions des habitants.

Chaque année, nous proposons dans ce cadre un week-end thématique abordant la question « Et si on parlait de demain ? ». Ces rencontres sont suivies d'une buvette et le lendemain d'une activité « découverte ».

Depuis sa création en 2020, l'association ALTEA a organisé trois week-ends « Rencontres Naillytonnes » avec table ronde, animée par Renaud Candelier (journaliste et habitant de Nailly).

- En 2022, 14-15 mai : « Quels services de Santé de proximité à Nailly? »
- En 2023, 13-14 MAI : « L'eau, ressource vitale : du robinet à la source »
- En 2024, 6-7 AVRIL : « La mobilité en milieu rural ».

Les thématiques abordées sont également documentées et développées via des panneaux d'expositions. Les expositions sur l'eau en 2023 et celle

sur la « Mobilité en milieu rural » de 2024 ont été présentées à la bibliothèque de NAILLY pendant les mois de juin et juillet 2023 et 2024 et sont consultables sur notre site <http://www.altea-89.fr>.

ALTEA a animé de mois en mois vingt-deux « parcours commentés » à la découverte du territoire, a collaboré en 2022, 2023, 2024 à l'organisation de la soirée de l'association LACIM, en liaison avec l'ACSN et participé au Festisol (Festival des Solidarités) (<https://www.festivalsdesolidarités.org>)

Nos projets pour 2025

- **Week-end du 5-6 avril 2025 – « La vigne : richesse de notre territoire ? »** : porteuse d'importantes activités de la vie rurale d'autrefois - particulièrement dans certaines communes de la CCGB dont Nailly et son hameau du Fay - la vigne a presque entièrement disparu de ce territoire, certes suite à l'épidémie du phylloxéra, mais aussi pour d'autres raisons qui seront abordées. L'actuelle renaissance du vignoble parvient-elle à renouer avec le passé, ou correspond-elle à une dynamique nouvelle et inédite ? Dans les deux cas, quelle est la place à donner à une histoire millénaire de la vigne dans ce territoire ?

Une exposition et une table-ronde souhaitent contribuer à la compréhension de l'évolution dans le temps long de la vigne - sauvage puis cultivée - dans notre territoire, dresser un état des lieux de la situation présente à travers des portraits de vignobles et de vignerons, et explorer les possibles évolutions à venir face aux enjeux du changement climatique et de la biodiversité.

Nous continuerons :

- les Parcours commentés « Nature et Patrimoine » tout au long de l'année
- la Participation à LACIM : pour l'organisation des événements (Avec la participation technique de l'ACSN)
- la Participation au Festisol

La Présidente,
Marie-Thérèse REY-GAUCHER



Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde LACIM



LACIM, association de solidarité internationale créée en 1968, reconnue d'utilité publique depuis 1984.

LACIM soutient des projets dans différents pays du Sud Elle priorise la dimension humaine et favorise le développement endogène durable pour les populations de villages de ces pays, grâce à des jumelages, dans un engagement réciproque, sous le signe de la durée, du partage et de l'amitié et dans le respect des Objectifs de Développement Durable 2030 de l'ONU

L'association LACIM du Sénonais est l'une des 100 structures que compte LACIM au niveau national. Soixante adhérents du Nord de l'Yonne, bénévoles, participent à l'organisation d'animations dans le Sénonais (concert spectacle, marchés de Noël, exposition d'artisanat du monde) et à l'éducation à la « citoyenneté mondiale » avec des établissements scolaires. Elle récolte des dons, legs et mécénat d'entreprises. Son Président Yves GAUCHER est également le Président national de LACIM.

En 2023-24, LACIM du Sénonais jumelé avec cinq villages à Madagascar, au Bangladesh, au Niger, au Burkina Faso et au Sénégal, a financé des projets sur l'accès à l'eau, l'éducation, la santé, l'autosuffisance alimentaire, les activités génératrices de revenus.

LACIM du Sénonais, membre du RRMA⁽¹⁾ BFCI (Bourgogne Franche Comté International), participe, avec d'autres associations, aux projets mutualisés et

multi-acteurs COPRA. Ils favorisent le développement et sont soutenus financièrement par le MEAE, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'agence de l'eau RMC, des Conseils départementaux, des villes de la Région et des institutions. 2021 à 2024 COPRA-Niger et 2024-2025 COPRA-Sénégal,

Pour la quatrième fois, LACIM du Sénonais coordonne le « FESTISOL du Sénonais » fort de 24 associations sénonaises, communes, médiathèques et établissements scolaires, soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté, BFCI et le CRID. L'une des 20 représentations en Région du spectacle « Requiem pour un smartphone » a été accueillie à Nailly. Elle poursuivra pour élargir la programmation du FESTISOL 2025.

Vous pouvez participer aux actions de LACIM du Sénonais, par un don ou en aidant lors des animations à Nailly ou dans le Sénonais ou en devenant volontaire bénévole chargé de projets et de mission dans différents pays du Sud où nous intervenons. (66 % des dons et cotisations sont déductibles des impôts dans la limite de 20 % des revenus imposables).

(1) Il existe un RRMA pour la coopération internationale dans toutes les régions de France métropole et outre-mer. Ils sont regroupés également dans le CIRRMA (Conférence Inter-régionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs)



06 70 91 48 25

lacimdusenonais@lacim.fr

www.lacim.fr

Facebook :

LACIM du Sénonais et LACIM

Nailly en scène



Notre association se porte bien sauf en ce qui concerne le **rajeunissement de nos membres**, aucun jeune à l'horizon, peut être que c'est la vue qui baisse ou la cécité qui nous gagne ?

Notre assemblée générale s'est déroulée le 15 décembre 2023. Tous les membres en poste s'étant représentés, ils ont été élus à l'unanimité mais en plus de nouveaux visages se sont présentés au sein du conseil et ont été également élus à l'unanimité.

Notre bureau inchangé se compose donc :

- Président : André Delaunet
- Vice-président : Patrice Maison
- Trésorière : Odile Coisson
- Secrétaire : André Denys

Nos membres du conseil :

Mesdames Florence Bardot, Nicole Ferrien ; Monsieur Patrick Delostal
Et trois nouvelles recrues Mesdames Michèle Rigollet, Monique Delvallet et Monique Drion.

Pour l'année 2024 notre association compte 27 adhérents.

Avant d'entamer nos réalisations 2024, revenons sur 2023. Notre association a effectué son marché de Noël le samedi 25 novembre, de 14 h à 19 h et le dimanche 26 de 10 h à 18 h, nous pouvons remercier Françoise qui d'années en années se charge de trouver et d'accueillir tous les participants, les visiteurs ont pu découvrir de jolies préparations en tout genre, de jolis cadeaux à offrir, vous avez pu également déguster des mets, boissons etc... afin de préparer les fêtes de fin d'année.

Le 16 décembre, nos clowns la Gloude, Patou et Lolo sont venus amuser les enfants lors du Noël de la commune.

Arrivons maintenant à 2024 comme chaque année la troupe de bénévoles des Dymont de minuit nous a régalié de ce week-end théâtral ; le samedi 13 avril en soirée et le dimanche 14 en matinée avec cette pièce de Vivien Lhéraux intitulée « Avez-vous embrassé le coq », beaucoup de monde à ces deux représentations.

Depuis le covid il n'y pas eu de voyage organisé, nous espérons reprendre et réaliser nos balades prochainement.

Après les vacances bien méritées, le dimanche 22 septembre notre association a organisé son 23^{ème} vide-greniers sous un temps mitigé, certains camelots ne sont pas venus par peur de la pluie, d'autres non pas hésité à braver le temps et venir exposer. Bien entendu avec ce temps moins de métrage et de clients, mais malgré ce temps maussade beaucoup de visiteurs n'ont pas hésité à venir se restaurer.

Comme d'habitude ce même jour notre 22^{ème} salon du modélisme, beaucoup de jolies réalisations train, voitures et Meccano etc... Ceci nous rappelle notre jeunesse. Le salon du modélisme attire toujours autant de monde bien que, là aussi, nous perdions des amis modélistes vu l'âge de certains qui ont du mal à se déplacer, où qui, malheureusement disparaissent.

De même dans ce cas pas de remplaçants en vue, enfin ils étaient une quinzaine à vous faire découvrir leur savoir-faire.

Je remercie tous les bénévoles extérieurs qui viennent nous aider car pour cette grande fête patronale **il faut beaucoup de mains** : j'en profite pour remercier Monique Delvallet de St Clément ainsi que Sylviane et J. Michel Labaume de Villeneuve sur Yonne qui viennent depuis plusieurs années pour nous apporter leur aide.

Pour la réalisation de cette grande fête beaucoup de travail :

- En amont accueil des commerçants en mairie avec Odile, Nicole, Patrice, André et votre serviteur.
- Le traçage des emplacements sur la route Odile et votre président, sur le terrain communal Gérard et Pierrick
- Courrier aux modélistes Bénédicte, accueil des modélistes Patrice, les flyers et affiches André.
- Le transport, le montage des cabanes puis leur démontage et leur retour, les matériels divers ainsi que les tables des modélistes dans la salle polyvalente ont été installées par Vincent, Stéphane et Jennifer, les employés communaux qui le lendemain avaient la charge de débarrasser les rues et les emplacements.

- Je remercie madame Florence Bardot, maire de Nailly pour son aide ainsi que la mise à disposition de son équipe pour cette fête patronale.
- Je remercie Monsieur Gilles Pirman, maire de St Clément pour le prêt des cabanes.
- Je remercie également Monsieur Eric Berthault, maire de Courtois-sur-Yonne pour le prêt de la plancha ainsi que les bancs.
- Je remercie, pour le repas du samedi soir avec les modélistes et bénévoles, Patrice et Monique Drion ainsi que d'autres bénévoles.

Puis le grand jour : dimanche matin 5 h 30, au chant du coq

- Branle-bas de combat à l'entrée, place de l'église, Odile, Monique Delvallet, et votre serviteur sont à l'accueil.
- Rue du 11 novembre, notre gardien de barrières Hervé interdit à toutes personnes de rentrer côté tennis.
- Au café et croissants dès 7 h, André, Jacques et Sylviane, puis à 11 h en renfort pour les repas : Michèle, les deux Monique, Mireille, Patrice, Florence, Sylviane
- 8h contrôle des exposants n'ayant pas encore réglé leurs emplacements : Odile, Monique et Jean Michel me remplaçant.
- À Nailly, au vide grenier on n'expose pas comme on veut, nous avons des placeurs Pierrick, Patrice, Patrick
- À la cuisson des saucisses, merguez, andouillettes et frites ; Pascal, Hervé, François, Pierrick, J. Michel et votre serviteur.

Je tiens à remercier tout ce petit monde et je m'excuse auprès des personnes que j'aurais pu oublier.

Je remercie également tous les modélistes qui vous présentent les maquettes qu'ils réalisent.

Bravo messieurs c'est toujours un régal de découvrir d'autres facettes de vos dons.

En espérant que le temps sera plus clément, ou alors un vrai temps d'hiver pour notre marché de Noël qui aura lieu cette année le samedi 30 novembre de 14 h à 18 h ainsi que le dimanche 1^{er} décembre de 10 h à 18 h.

Un message pour les enfants :

Papa Noël avec sa grande barbe blanche viendra vous combler de bonbons sur ce marché Naillyton le samedi et le dimanche vers 16 h 30.

Pour tous, sur ce marché, à nouveau vous pourrez découvrir et réaliser vos cadeaux que ce soit pour offrir, pour déguster ou boire (avec modération) et en passant vous pourrez venir savourer notre vin chaud ou boire un café ou une autre boisson froide.

06 72 66 35 88
Patrice Maison, vice-président

Puis nous arrivons à l'arbre de Noël de la commune ou nos clowns seront présents pour amuser les enfants.

Évoquons maintenant nos réalisations prévues en 2025

- Le samedi 12 avril en soirée théâtrale ainsi que le dimanche en matinée à la salle polyvalente de la commune, les Dymont de Minuit vous transporteront dans les coulisses du théâtre de printemps avec cette nouvelle pièce intitulée :

LE GANG DES MAMIES FLINGUEUSES !

Afin de vous faire saliver d'avance voici l'intrigue : *Difficile de vivre avec une retraite de misère ! C'est pour cette raison que Denise, mamie acariâtre et machiavélique va entraîner sa sœur et sa copine dans une quête un peu folle... celle de trouver l'idée géniale et révolutionnaire qui leur permettra de s'enrichir et mener la grande vie !*

Ces mamies dynamiques n'auront de cesse d'élaborer des plans les plus loufoques les uns que les autres pour parvenir à leur fin... y arriveront-elles ? Suspens ?

Pour le découvrir nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 avril en soirée et le dimanche 13 en matinée.

Peut-être un voyage ? Patrice y réfléchit.

Nous arrivons presque à l'automne pour notre 23^{ème} vide-greniers et son 22^{ème} salon du modéliste. Ces fêtes se dérouleront le dimanche 21 septembre, suivi du marché de Noël le samedi 29 novembre de 14 h à 18 h et le dimanche 30 de 10 h à 18 h où vous aurez encore beaucoup de choses à découvrir

Je terminerai ce discours en faisant encore et encore un appel aux Naillytons afin qu'ils puissent s'investir dans notre association, nous ne rajeunissons pas, ni nos artères, il serait bien de venir nous remplacer.

RÉVEILLEZ-VOUS QUE DIABLE ! avant qu'il n'y ait plus ni vide-greniers, ni marché de Noël ni d'autres manifestations dans la commune, sans fêtes cela fera encore un village qui se meurt et ???

Le président,
A. DELAUNET



Le Foyer Loisirs Amitiés de Nailly



- **15 mai** : Ombre et lumière sur les cadrans solaires en Bourgogne par Claude GARINO
- **5 juin** : L'image au service de la propagande en 1914-1918 par Michel MAUNY.
- **4 septembre** : L'Yonne et les 2 chutes de Napoléon par Xavier-François LECLANCHÉ.
- **2 octobre** : Depuis plus de 260 ans (1760) Le bois est maître de père en fils par Jean-Paul BONTEMS
- **13 novembre** : Le tragique destin des soldats de l'Yonne de Nailly et d'ailleurs dans la campagne de Napoléon par Pierre GLAIZAL.
- **4 décembre** : Été 1944 Libération de l'Yonne par Joël DROGLAND.

Les mercredis après-midi les adhérents se donnent rendez-vous autour de jeux et de goûters. Ils se réunissent tous les trimestres autour de repas conviviaux. C'est l'occasion de parler de tout, de se changer les idées.

Les activités de l'année prochaine

- Concours de belote le 22 février 2025
- Concours de boules le 3 août 2025 (à confirmer)
- Concours de belote le 22 novembre 2025

Les mercredis après-midi continueront de nous divertir.

Les conférences «Instants d'histoire» poursuivront leur cycle. La programmation 2025 n'est pas encore arrêtée mais soyez sûrs qu'il y aura des sujets intéressants et surprenants.

En 2024 comme les années précédentes les activités du FLAN se sont partagées entre celles qui ont lieu régulièrement tout au long de l'année et celles qui n'ont lieu qu'une ou deux fois par an.

Les activités ponctuelles :

- Un concours de boules le 5 août dans le bourg, derrière l'église.
- Un concours de belote le 18 novembre dans la salle polyvalente

Les activités régulières :

Le FLAN a continué d'organiser ses conférences intitulées « Instants d'histoire ». Un public intéressé par l'histoire locale, la vie chez nous et à proximité a assisté fidèlement à ses séances vespérales du premier mercredi de chaque mois (sauf en juillet et août). Ainsi se sont succédé :

- **10 janvier** : La ferme des Glaciers par Pierre GLAIZAL.
- **7 février** : Les malheurs de la vigne à Nailly par André DENYS.
- **6 mars** : La vie malgré la guerre par Jacques & Maryvonne MATIVET.
- **3 avril** : Anne Mondemé, émeutière de la faim par Daniel VEY.



Électricité Générale

Vernet Sébastien

Électricité générale neuf et rénovation (Automatisme de portail, domotique, alarme, dépannage...)

Devis gratuit

06.64.85.22.83

venetsebastien@neuf.fr
30 rue des Roseaux
89100 Nailly
Site: 891 890 843 00376

**Institut de beauté
Fleur d'Althea**
06.62.11.25.37

- Epilation
- Soin visage, corps
- Manucurie, pédicurie
- Massages relaxants
- Pose d'ongles en gel
- Vernis semi permanent
- Maquillage

8 route des salles
Paroy
89100 NAILLY

<http://institut-fleur-d-althea.e-monsite.com>

L'INSTANT NATURE

TOUTES LES PLANTES POUR LE JARDIN !

Horticulture

2 Z.A. de la fosse à la Vernière 89100 NAILLY

☎ 03 86 97 05 10 ☎ 06 72 00 05 97

SOS PC 89

Dépannage 7 jours/7

Installation

Formation

à partir de 20€/h

Dépannage informatique à domicile !

sospc89@sfr.fr - www.sospc89.fr

06 34 08 05 75

Au Cyclamen

TOUTES COMPOSITIONS FLORALES
6, avenue G. Pompidou
SENS
Tél. 03 86 65 23 22
contact@au-cyclamen-89.fr
www.au-cyclamen-89.fr

 L'AGITATEUR FLORAL
Envoyez des fleurs!

 123
AutoService

Auto'Services

GARAGE MULTIMARQUES
ENTRETIEN ET RÉPARATION
DIAGNOSTIQUE ELECTRONIQUE - PNEUMATIQUE
PRISE EN CHARGE CONTROLE TECHNIQUE
VENTE ET REPRISE VEHICULE D'OCCASION

☎ 03 86 67 23 61
1, ALLÉE DU STADE – 89100 NAILLY
autoservices89@orange.fr

SARL MARAULT Sébastien

Mçonnerie
Neuf et Rénovation
seb.marault@orange.fr

7 ter rue du puits de gy
89100 NAILLY

03.86.97.00.26
Siret 51867570700013.Ape4399/



Nailly 2025

Tribune *ensemble et autrement*

Depuis juin 2020, nous considérons qu'il est de notre devoir d'élus du Conseil Municipal de savoir répondre à la question : « Quel devenir pour la commune à l'horizon 10 ou 15 ans ? ». Seule une vision globale permet d'imaginer et de mettre en œuvre des projets structurants et créateurs de dynamisme.

Nous intervenons avec détermination, dans l'intérêt de tous, et sur tous les sujets dont la reconnaissance de Nailly au sein de la Communauté de Communes, pour faire évoluer projets et dossiers en adéquation avec ce qui nous apparaît essentiel pour les habitants d'ici et pour l'attractivité de la commune.

Nous avons soutenu la création du nouveau terrain de sport à proximité de l'école car l'accès des élèves semblait ainsi facilité. Une nouvelle interrogation arrive avec le constat que le City Park existant est utilisé très majoritairement par les garçons. Il s'agit d'un phénomène connu, et largement documenté et analysé.

Nous proposerons à nos collègues élus de Nailly que soit engagé, en interaction avec l'école, le centre de loisirs, les associations, les jeunes, mais aussi plus largement avec tous les habitants comme cela se pratique désormais couramment, une réflexion puis des actions incitant toutes et tous à se réapproprier ces espaces attrayants, sans discrimination, dans la bienveillance et le respect.

Toujours dans un esprit constructif, nous proposons que des réflexions impliquant les habitants puissent également aborder ces quatre sujets : santé, commerce, étapes de la vie, espace public - puis débouchent sur une vision partagée concernant le devenir de la commune

Jean-Luc KLEIN, Marie-Thérèse REY GAUCHER
ensembleautrement@gmail.com

La liste « Ensemble pour Nailly » n'a pas souhaité s'exprimer ici.

Elodie Et Julien Monpoix

Volailleur de Père en Fils depuis 1951

 Volailleur - Artisan - Traiteur
Elodie et Julien Monpoix

Allée du stade - 89100 Nailly
Tél : 03 86 95 30 08
E-mail : Sarlejm89@gmail.com

 maison Monpoix

Marché couvert à Sens : lundi, mercredi,
vendredi, samedi.
Livraison Nailly, Sens et aux alentours de 10km.

Rappel des arrêtés



ARRÊTÉS DU MAIRE ET RECOMMANDATIONS

Divagation des chiens : il est rappelé que la divagation des chiens est interdite.

Curage du ru : l'entretien des rives du ruisseau incombe aux propriétaires riverains.

Feux d'herbes sèches : le brûlage des chaumes par les agriculteurs doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Le brûlage de branchages ou de tontes d'herbe est interdit toute l'année.

Nettoyage des trottoirs : il est rappelé que les habitants sont priés de nettoyer les bordures de leur propriété (herbe, neige...), la végétation ne doit pas empiéter sur les trottoirs.

Rejets d'eaux usées : aucun rejet d'eaux usées ne peut être effectué sur le domaine public. Celles-ci doivent être traitées sur la parcelle par un procédé réglementaire avant leur épandage ou leur éventuel écoulement par un exutoire (dérogation).

Elagage : chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
 - qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).
- La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.
- Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.

Il est également rappelé que toute végétation (arbres, arbustes, haies vives etc...) doit être constamment affranchie de toute entrave en bordure de voie publique.

Dépôts sauvages d'ordures : il existe sur le parking du stade des points d'apport volontaire pour le verre, le papier, les emballages. De même, des déchèteries accueillent tous les types de déchets. Tout dépôt sauvage est amendable. Les amendes peuvent aller de 135 à 750 €, voire plus. La CCGB vous permet également d'acquérir un composteur pour la somme de 40 €. A noter qu'un usager ayant acheté à la CCGB un 1^{er} composteur en bois depuis plus de 5 ans (délai de garantie) peut bénéficier du tarif similaire.

Permis de construire : il est rappelé que l'affichage de l'ouverture de chantier est obligatoire. Cet affichage doit comporter les renseignements réglementaires inscrits de manière indélébile.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Travaux bruyants (arrêté préfectoral du 13 novembre 1991) :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Formalités administratives

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale d'acte de naissance ?

Se présenter (avec votre carte d'identité ou livret de famille) ou écrire par courrier ou par mail à la mairie du lieu de naissance en précisant la date de naissance et la filiation.

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale d'acte de mariage ?

Se présenter (avec votre carte d'identité ou livret de famille) ou écrire par courrier ou par mail à la mairie où a été célébré le mariage en précisant la date du mariage.

Comment obtenir un extrait ou une copie intégrale de décès ?

Se présenter (avec le livret de famille et votre carte d'identité) ou écrire par courrier ou par mail à la mairie du lieu de décès en précisant la date du décès.

Comment faire une reconnaissance anticipée ?

Se présenter à la mairie avec une carte d'identité en cours de validité.

Comment déclarer une naissance ?

Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant l'accouchement muni du certificat de naissance et du livret de famille.

Comment déclarer un décès ?

Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 h suivant le décès, muni du livret de famille de la personne décédée et du certificat médical.

Comment se marier ?

Se présenter à la mairie au moins deux mois avant la date du mariage. Un dossier de mariage vous sera remis.

Comment se pacser ?

Un formulaire est à retirer en mairie. Se présenter conjointement.

Comment obtenir ou renouveler une carte d'identité ?

Prendre un rendez-vous à la mairie de Sens, Pont sur Yonne, Cheroy ou Paron.

Comment obtenir ou renouveler un passeport ?

Prendre un rendez-vous avec la mairie de Sens, Pont Sur Yonne, Cheroy ou Paron.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Se présenter à la mairie de résidence avec une carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Inscription possible par internet sur service-public.fr



Animations 2025



Date	Animations	Organisateur	Salle des fêtes	Salle polyvalente
10 janvier	Vœux du Maire	Commune		■
22 février	Concours de belote	FLAN		■
15 /16 mars	Comédie théâtrale "N'oublions pas de vivre"	ACSN		■
22 mars	Concert " Brass Band"	Ecole de musique du Gâtinais en Bourgogne		■
5 ou 6 avril	Rencontre "Vigne et territoire"	ALTEA		■
12 et 13 avril	Théâtre	Nailly en scène		■
8 mai	Cérémonie	Commune	■	
20-21 juin	Kermesse	Commune	■	■
28-29 juin	Repas / Feu d'artifice	Commune	■	■
13 et 14 juillet	Fête Nationale	Commune	■	■
2 août	Concours de boules	FLAN	■	
15 août	Marche	Commune	■	
6 ou 7 septembre	Rencontre	ALTEA	■	
21 septembre	Vide-greniers	Nailly en scène	■	■
4 et 5 octobre	Week- end solidaire	LACIM		■
8 et 9 novembre	Expo peinture	ACSN		■
11 novembre	Cérémonie	Commune	■	
16 novembre	Repas des aînés	Commune		■
22 novembre	Concours de belote	FLAN		■
29 et 30 novembre	Marché de Noël	Nailly en scène	■	■
13 décembre	Noël des enfants	Commune		■

Location de salles



Renseignement et réservations en mairie : 03 86 97 04 73



SALLE DES FÊTES	Week-end Habitants Nailly	Week-end Extérieurs Nailly
Location	250 €	500 €
Acompte	50 €	50 €
Caution	1 300 €	1 300 €

SALLE POLYVALENTE	Week-end Habitants Nailly	Week-end Extérieurs Nailly
Location	600 €	1 200 €
Acompte	150 €	150 €
Caution	1 600 €	1 600 €



Tennis loisirs Nailly

COTISATIONS

Une clef vous sera remise pour vous donner l'accès au court. Vous devrez la restituer en clôture d'adhésion.	Du 1 ^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025		Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2025	
	Habitants	Extérieurs	Habitants	Extérieurs
Partenaire de tennis (maximum 2 joueurs) Famille (= couple ou parents avec enfants)	30 €* 30 €**	45 €* 30 €**	20 €**	30 €**

* Un chèque de caution de 50 € sera demandé à l'adhésion. Celui-ci vous sera restitué contre la clef en clôture d'adhésion (avant le 30 novembre). Réduction de 15 € à partir de la deuxième année de cotisation consécutive sur présentation de la clef du cours.

** Un chèque de caution de 50 € sera demandé à l'adhésion. Celui-ci vous sera restitué contre la clef en clôture d'adhésion (avant le 15 septembre)

Adhésions

Vous pouvez vous adresser à la mairie aux horaires d'ouverture. Pour cela munissez-vous d'une photo d'identité pour la carte de membre et d'une attestation d'assurance « Responsabilité civile » pour chaque adhérent.

- La réservation est limitée à une 1 heure à la fois, quelque soit le nombre de personnes composant la famille.
- Celle-ci ne pourra se faire que **5 jours à l'avance**.
- Une nouvelle heure ne pourra être inscrite que lorsque l'adhérent aura joué l'heure notée.**

Réservation

- L'accès au court sera possible tous les jours de 7 h à 22 h et réservé uniquement aux adhérents.
- Un planning de réservation sera affiché sur le court.
- Toute réservation devra comporter les nom et prénom des joueurs.

La mairie décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident sur le court.

Merci de bien vouloir respecter les lieux et les consignes. Nous vous souhaitons d'agréables moments sur ce terrain.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Cédric Montagne au 06.65.49.74.29.

